



Déclaration préalable de la FSU

CTSD du 2 février 2015

Après les 17 assassinats, le temps est venu de comprendre les raisons du passage dans la délinquance, de la fracture de notre société entre ceux qui veulent « vivre ensemble » et ceux qui prospèrent sur le refus, l'exclusion de l'autre.

Avec les inégalités vécues dans les quartiers à l'abandon, des habitants rejetés, relégués, des élèves condamnés par les forces centrifuges de la compétition et de l'élimination, avec une répression de plus en plus forte de tous ceux qui expriment leur contestation, nous sommes à la peine pour défendre les valeurs de la République. Nous vivons un grand écart entre la transmission des valeurs républicaines par les enseignants et le vécu réel de celles et ceux à qui le discours est destiné.

Pour que cette action éducative puisse se faire, le gouvernement doit enfin montrer sa volonté de faire de l'Education une réelle priorité au-delà des mots. Les propositions de notre ministre ne répondent pas à ce besoin. Pour preuve, la dotation départementale dont nous étudions la répartition aujourd'hui ne permettra pas d'améliorer la situation dans les collèges. Derrière l'apparence d'une hausse du H/E, la réalité est bien plus contrastée. Il y aura, à la rentrée 2015, autant de classes à plus de 27 élèves que cette année. Les collèges urbains et les gros collèges sont particulièrement affectés avec un H/E nettement inférieur à la moyenne départementale. Pour autant des collèges ruraux ne sont pas préservés : certains voient leur H/E baisser. Vous avez mis une priorité sur l'éducation prioritaire y compris pour les collèges sortants or la situation se dégrade pour ces derniers dont la dotation ne suffit pas à absorber la hausse d'effectifs.

Nous notons aussi que la dotation en IMP des établissements ne pourra permettre la prise en compte de l'ensemble des missions effectuées. L'absence de décret et de cadrage peut déboucher sur une mise en concurrence des disciplines et des collègues dans les conseils pédagogiques là au contraire où il faudrait reconnaître les besoins de concertation, de coordination dans les différentes matières. C'est pourquoi la FSU et ses syndicats nationaux demandent un cadrage permettant d'assurer l'équité de traitement des collègues et la transparence. De plus, la mise en place des IMP institutionnalise la place de l'indemnitaire dans les salaires.

Il faudrait des moyens pour diminuer les effectifs dans les classes ! Des études aux Etats Unis, au Canada en Suède, en France montrent que c'est important pour la réussite des élèves, mais aussi pour de meilleures conditions pour vivre ensemble. L'étude d'Olivier Monso affirme ainsi la supériorité des petites classes. "*Une réduction du nombre d'élèves par classe bénéficie davantage, dans l'ensemble, aux élèves issus d'un environnement social ou scolaire défavorisé, et notamment à ceux scolarisés dans un établissement en éducation prioritaire*". Il faudrait également des moyens pour permettre la mise en place de groupes à effectifs allégés qui favorise la pratique de pédagogies différenciées et l'expérimentation.

Il faudrait du temps pour les apprentissages, alors que de 6 à 18 ans, un élève a perdu l'équivalent de 3 années de scolarité avec les différentes réformes ! Le projet de réforme du collège en l'état risque d'amplifier cette dégradation.

Il faudrait de la formation pour tous les enseignants, car transmettre nos valeurs dans un contexte de tension, de radicalisation ne demande pas seulement des outils mais une réflexion collective et ça s'apprend !

Il faudrait des enseignants reconnus notamment par leur salaire (ils n'auront pas une augmentation de leur prime équivalent à un an de salaire de professeur comme les recteurs) !

Il faudrait stopper la dégradation des conditions de travail imposées aux personnels ...

Demain 3 février, nous serons en grève pour défendre nos conditions de travail, l'emploi, les salaires, la formation, un service public laïque d'éducation qui ait les moyens de remplir ses missions et participe à la re-création d'une société de justice sociale, de solidarité.